

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la liaison inter-cycles, le lycée Jean Monnet organise des mini-stages **du 19 janvier au 6 février et du 23 février au 3 avril 2026** à destination **des collégiens de 3<sup>ème</sup> et des lycéens de 2<sup>nde</sup>.**

L'objectif est de faire découvrir aux élèves les différentes formations proposées au sein de notre établissement :

- Professionnelles : **CAP décorateur sur verre, CAP souffleur de verre, CAP ferronnier, CAP métallier, bac pro électricité, bac pro maintenance, CAP et bac pro cuisine, CAP et bac pro services en restauration, bac pro accueil, bac pro commerce vente.**
- Technologiques : **bac STI2D, bac STD2A, bac STMG.**

Lors de ces immersions, les élèves auront la possibilité **de déjeuner sur place** au tarif de **5€20**, facturé systématiquement à l'établissement d'origine. Cette information est à renseigner **sur la convention**.

Nous vous invitons à venir à la **Journée Portes Ouvertes du samedi 31 Janvier 2026**.

### ➤ **Comment préinscrire votre enfant ?**

1. Accédez à la plateforme Bacastages : <https://bacastages.fr>
2. Créez un compte parent (si vous n'en avez pas encore).

Cliquez sur « Créer un compte ».

Remplissez les informations demandées et validez votre inscription.

3. Connectez-vous à votre espace parent :

Utilisez vos identifiants pour accéder à votre tableau de bord.

4. Consultez nos offres de mini-stages disponibles :  
<https://bacastages.fr/browse?schooldId=0030038A-1>

## **5. Préinscrivez votre enfant :**

Sélectionnez une offre adaptée.

Remplissez le formulaire de préinscription avec les informations de votre enfant ainsi que l'adresse mail de son établissement : [-----@ac-clermont.fr](mailto:-----@ac-clermont.fr)

## **6. Faites valider par le collège de votre enfant :**

Important : La préinscription doit être validée par l'établissement de votre enfant pour être définitive. Une fois validée, la convention de mini-stage sera générée et envoyée au collège, qui vous la transmettra pour signature.

## **7. Suivez vos préinscriptions :**

À tout moment, vous pouvez consulter l'état de vos demandes dans l'onglet « Suivi préinscriptions ». Vous verrez si une préinscription est en attente, validée ou refusée par le collège.

### **Attention :**

- **Aucune inscription aux mini-stages ne se fera par d'autres moyens.**
- **Toutes les immersions passeront par une convention entre établissements.**
- **Le stage sera validé par le lycée quand la convention signée aura été déposée sur la plateforme par vos soins.**

**L'élève devra se présenter à l'accueil du lycée en possession de sa convention signée, à la date prévue.**

Pour toute demande concernant les **formations du supérieur**, vous pouvez adresser votre demande directement par mail aux DDFPT :

- M. Billaud pour les **DNMADE, DSAA et BTS Electrotechnique** : [julien.billaud@ac-clermont.fr](mailto:julien.billaud@ac-clermont.fr)
- M. Blettery pour les **BTS CG et MCO** : [frederic.blettery@ac-clermont.fr](mailto:frederic.blettery@ac-clermont.fr)

➤ **Points de vigilance :**

Les élèves qui viendront découvrir les formations des métiers d'art (ferronnerie, métallerie et arts du verre) devront se présenter, **par mesure de sécurité**, en jean et haut en coton à manches longues (**pas de matière synthétique**) ainsi qu'avec des **chaussures de sécurité** s'ils en possèdent ou des **chaussures fermées**.

Les normes de sécurité dans ces ateliers, la manipulation de matériaux à très haute température comme l'usage d'outils tranchants imposent des **capacités de coordination, de vision et d'attention** qu'il faut prendre en compte dans une orientation vers ces filières. Le lycée se réserve le droit de ne pas positionner des élèves en ateliers lors de ces mini-stages si leurs aptitudes ne semblent pas correspondre aux conditions requises pour garantir leur sécurité.

**Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> désirant s'engager vers les CAP ATV (décorateurs sur verre) et AVC (souffleurs de verre), le mini-stage est un préalable car les aptitudes observées feront l'objet d'une bonification dans la procédure d'affectation. La fiche d'évaluation dûment complétée servira de support.**

Le secrétariat reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :  
[secretariatscolarite-monneyzeure@ac-clermont.fr](mailto:secretariatscolarite-monneyzeure@ac-clermont.fr)

Cordialement,

La direction